

Paris, le 31 décembre 2008

**BIENS MAL ACQUIS :
LES AUTORITES GABONAISES PERDENT LEUR SANG-FROID**

**Arrestation de plusieurs acteurs de la société civile gabonaise
qui demandent que la lumière soit faite sur les détournements de fonds publics**

Sherpa et Transparence-International (France) expriment leurs plus vives inquiétudes suite à l'arrestation ce jour à Libreville de Monsieur Gregory Ngbwa Mintsa, partie civile dans l'affaire des biens mal acquis et de plusieurs autres acteurs de la société civile gabonaise.

Monsieur Gregory Ngbwa Mintsa s'est porté partie civile aux côtés de Transparence International (France) dans une plainte déposée le 2 décembre 2008 visant les conditions dans lesquelles un très important patrimoine immobilier et mobilier a été acquis en France par trois chefs d'Etat, dont Omar BONGO ONDIMBA (Gabon), ainsi que des membres de leur entourage.

D'après nos informations, Gregory Ngbwa Mintsa aurait été arrêté à son domicile tôt ce matin. Cette opération semblerait s'inscrire dans une stratégie plus globale de mise à l'écart des acteurs indépendants de la société civile gabonaise qui réclament des comptes sur les détournements présumés de fonds publics.

En effet, trois responsables d'ONG indépendantes – Marc Ona, coordinateur de « Publiez ce que vous payez » (PCQVP) Gabon, Georges Mpage, président du Réseau des organisations libres de la société civile pour la bonne gouvernance au Gabon (ROLBG) et Alain Moupopa, Président d'Afrique Horizon – auraient également été arrêtés . Les locaux de la coalition gabonaise PCQVP, qui a pour objet de suivre la mise en œuvre de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (EITI) à laquelle le Gabon a adhéré, auraient par ailleurs été saccagés et les ordinateurs volés.

Au vu de ces différents éléments, nos deux organisations considèrent que l'arrestation de Monsieur Gregory Ngbwa Mintsa, qui succède à de multiples intimidations à son endroit, serait directement liée à sa constitution de partie civile.

Sherpa et Transparence International (France) demandent la libération immédiate de Monsieur Gregory Ngbwa Mintsa et des autres personnes arrêtées.

Elles invitent les autorités françaises à intervenir auprès de leurs homologues gabonaises pour qu'il soit mis un terme à des actes manifestement contraires aux règles d'une justice indépendante et respectueuse des droits de l'homme.

CONTACTS PRESSE :

Association Sherpa | Maître Bourdon (avocat de M. Gregory Ngbwa Mintsa) | 06 08 45 55 46

Yann Queinnec | 06 13 30 36 57 | Maud Perdriel-Vaissière | 06 83 87 97 34

Transparence-International (France) | Myriam Savy - Daniel Lebègue | 01 47 58 82 08